

Production de plants d'agrumes de qualité à la Martinique

face à l'émergence de nouvelles maladies

(Citrus Greening, Chancre citrique)

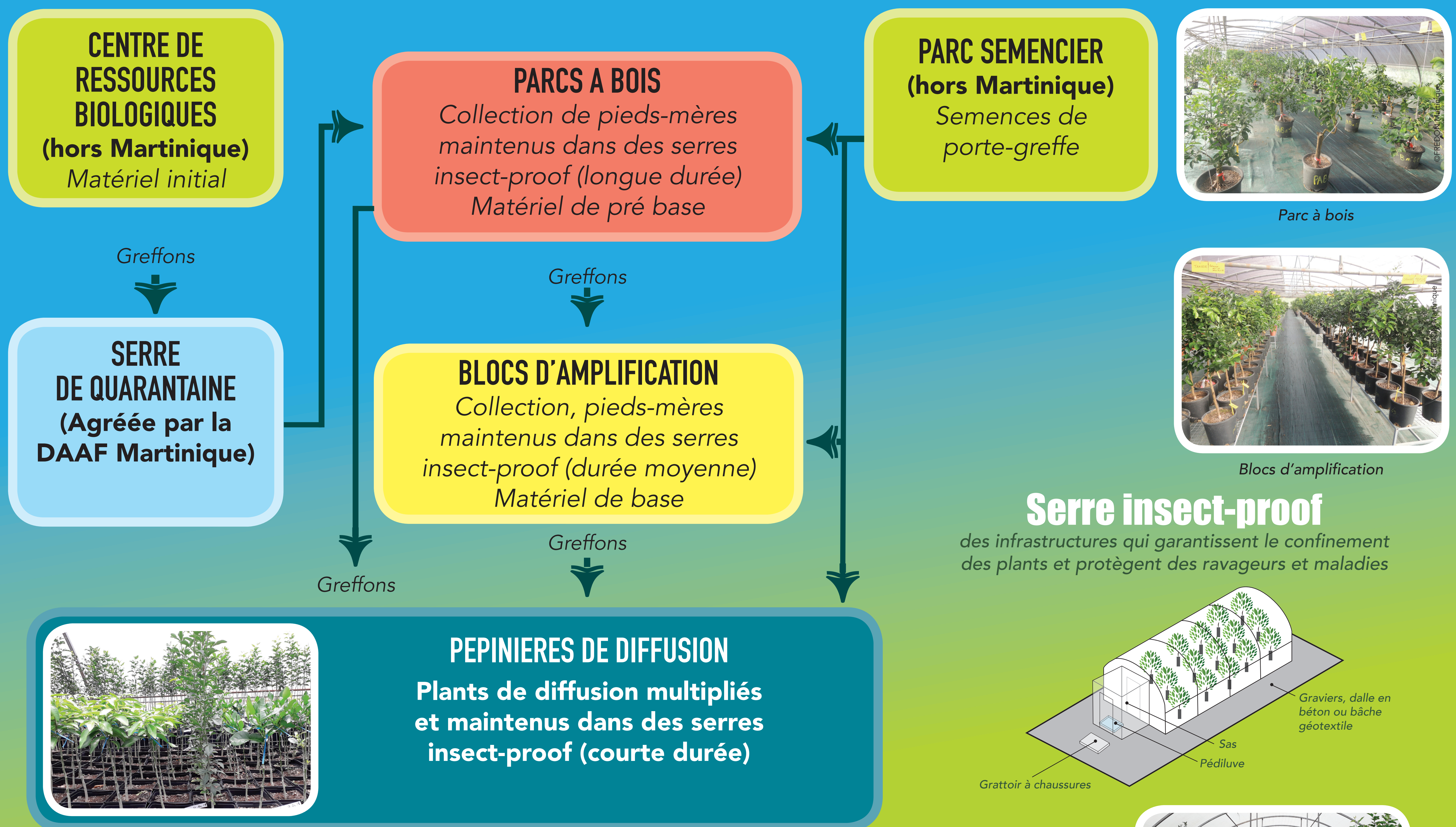
Objectifs :

- Prévenir l'apparition et la transmission des ravageurs et des maladies des agrumes
- Respecter la réglementation en vigueur
- Améliorer la qualité générale des plants
- Augmenter le nombre et la diversité d'agrumes de qualité plantés au champ

Actions :

- Adaptation d'un cahier des charges CAC (Conformité Agricole Communautaire) spécifique à la Martinique avec l'implication et la validation des différents acteurs de la filière
- Mise aux normes des infrastructures de production
- Production de plants de qualité répondant au cahier des charges
- Mission d'appui à la certification CAC par le SOC (Service Officiel de Contrôle)

Dispositif de production de plants de qualité :



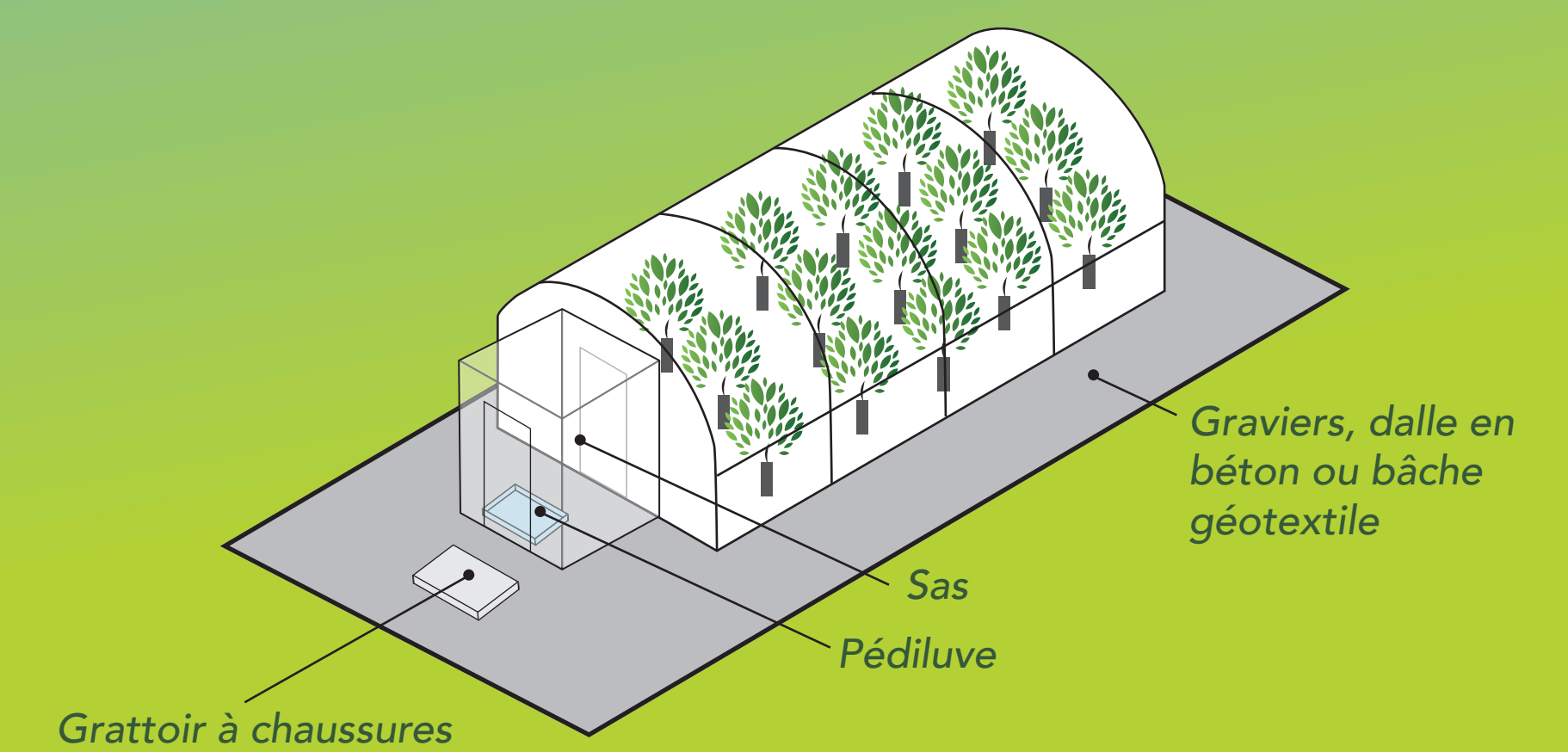
Parc à bois



Blocs d'amplification

Serre insect-proof

des infrastructures qui garantissent le confinement des plants et protègent des ravageurs et maladies



Plants de qualité destinés aux agriculteurs et jardiniers amateurs



Plants de qualité prêts à être plantés



Plant au champ



Mission d'appui à la certification par le SOC



OVS

